



PROGRAMME DE FORMATION

« Réussir et évoluer en tant qu'infirmière libérale »

Durée totale : 22 heures, réparties en 6 modules et 8 sessions

Délai de réalisation : La formation est à réaliser dans un délai maximum de 6 mois à compter du début du parcours

Rythme : Sessions non consécutives. Calendrier à la carte : la participante réserve ses séances selon ses disponibilités

Sessions : Proposées tout au long de l'année — il n'y a pas de dates fixes ; un calendrier de réservation est mis à disposition selon les disponibilités

Format : 100 % distanciel (visioconférences Google Meet ou Teams)

Effectif : Groupe de 5 participantes maximum. Une séance réservée est maintenue même si une seule participante y est inscrite

Conseil de rythme : nous recommandons de suivre au moins une séance par semaine, sans excéder trois séances par semaine. Réservez vos séances en fonction de vos disponibilités.

Il est préférable de débiter la formation 1 à 2 mois avant la date prévue d'installation, afin d'anticiper les démarches administratives et de bénéficier d'un accompagnement progressif.

Objectifs de la formation

Cette formation a pour finalité de permettre à la participante d'exercer, de gérer et de développer une activité d'infirmière libérale rentable, organisée et conforme aux obligations légales, réglementaires et déontologiques — de l'installation au développement de l'activité.

Elle vise plus précisément à rendre la participante capable de :

- S'installer en libéral et sécuriser sa pratique au regard du cadre légal et déontologique.
- Gérer l'organisation administrative, financière et le quotidien de son activité.
- Maîtriser la cotation NGAP et la facturation pour fiabiliser ses revenus.
- Développer et pérenniser son activité : patientèle, rentabilité et qualité de vie.

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, la participante sera capable de :

1. Identifier toutes les étapes administratives nécessaires à l'installation en libéral, incluant l'inscription à l'Ordre National des Infirmiers, l'obtention de la carte CPS et l'immatriculation auprès de l'URSSAF.
2. Gérer la partie administrative et financière, y compris la facturation, la comptabilité et la gestion des assurances professionnelles.

3. Mettre en place les contrats d'assurances en lien avec son activité afin de se protéger d'éventuels imprévus.
4. Créer et gérer sa propre stratégie de communication pour attirer et fidéliser les patients, dans le respect de la réglementation applicable à la communication des professionnels de santé.
5. Identifier la réglementation et les normes en vigueur pour l'exercice en libéral, notamment celles relatives à la sécurité des soins et à la déontologie professionnelle.
6. Organiser son emploi du temps et la gestion de ses rendez-vous pour assurer une bonne qualité de vie professionnelle et personnelle.
7. Communiquer avec les patients, les confrères et les autres professionnels de santé, en gérant les situations conflictuelles ou délicates.
8. Utiliser les outils numériques et logiciels spécifiques à la pratique libérale (téléconsultation, logiciels de gestion des patients, outils de facturation, etc.).
9. Gérer les imprévus et les urgences dans le cadre de l'exercice en libéral, y compris la gestion des remplacements et des congés.
10. Créer un réseau professionnel local et national en échangeant et se formant en continu, et bénéficier du soutien entre confrères.

Public visé

1. Infirmières diplômées d'État souhaitant passer du statut salarié à l'exercice libéral.
2. Infirmières en reconversion professionnelle désirant explorer de nouvelles opportunités dans leur secteur d'activité.
3. Infirmières déjà installées en libéral souhaitant approfondir leurs compétences en gestion administrative et financière et optimiser leur activité.
4. Infirmières cherchant à actualiser leurs connaissances sur les réglementations et les pratiques en vigueur dans l'exercice libéral.

Cette formation s'adresse donc à toute infirmière cherchant à s'installer ou à optimiser son activité en libéral, qu'elle soit débutante ou avec une première expérience dans le domaine.

Prérequis

Le seul prérequis pour accéder à la formation est d'être titulaire du Diplôme d'État d'Infirmier(ère) (DEI). Le diplôme est vérifié à l'inscription, soit par la transmission d'une copie du diplôme, soit par la vérification de l'inscription au tableau de l'Ordre National des Infirmiers.

La formation se déroulant 100 % à distance en visioconférence, la participante doit également disposer de :

- une connexion Internet stable et de débit suffisant ;
- un ordinateur ou une tablette équipé(e) d'une webcam et d'un micro ;
- la maîtrise des outils de visioconférence (Zoom, Teams ou Google Meet) ;
- un environnement calme propice à l'apprentissage et une organisation permettant d'assister aux séances en direct et de réaliser les exercices proposés.

Pour celles qui souhaitent s'installer : les conditions de l'Assurance Maladie

À titre informatif, l'installation en infirmier(ère) libéral(e) conventionné(e) est soumise par l'Assurance Maladie à une condition d'expérience professionnelle préalable. Cette formation

accompagne votre projet, mais ne dispense pas de ces conditions, que vous devez remplir indépendamment.

Au cours des 6 années précédant la demande d'installation, il faut justifier :

- soit de 24 mois d'expérience (environ 3 200 heures) au sein d'une structure de soins généraux ;
- soit, pour la voie remplacement, de 18 mois d'expérience (environ 2 400 heures) en structure de soins généraux, complétés par 6 mois (environ 800 heures) de remplacement auprès d'un infirmier conventionné.

Cette expérience doit avoir été acquise en équipe de soins généraux (hôpital, clinique, EHPAD médicalisé, SSIAD, centre de soins...), sous la responsabilité d'un médecin ou d'un cadre infirmier, en France, dans l'Union européenne ou en Suisse.

Pour le détail à jour de ces conditions, rendez-vous sur ameli.fr.

Contenu de la formation

La formation propose une approche progressive et modulaire couvrant l'ensemble du cycle de vie de l'activité IDEL, du cadre administratif à la maîtrise de la NGAP, en passant par la gestion quotidienne et le développement entrepreneurial.

Début de la formation – Accueil et positionnement

- Accueil et présentation des stagiaires.
- Présentation de la formation et de ses objectifs.
- Définition du cadre pédagogique et organisationnel.
- Séance de positionnement pour identifier les attentes, besoins et le niveau des participantes.

Module 1 – S'installer en tant qu'infirmière libérale (2 h)

Objectif : comprendre l'ensemble du cycle de vie de l'activité IDEL.

- Comprendre les missions et le rôle de l'IDEL.
- Cadre légal de l'exercice infirmier libéral.
- Choix du statut, de la structure juridique et de la localisation.
- Démarches administratives à l'installation : ONI, URSSAF, ARS, CPAM, etc.
- Anticiper et comprendre la cessation d'activité : procédures, démarches, impacts administratifs et financiers.

Module 2 – Développer et pérenniser son activité (2 h)

Objectif : construire une activité durable, éthique et équilibrée.

- Développer une patientèle locale, stable et qualitative.
- Organisation de l'activité en lien avec son projet de vie.
- Enjeux éthiques et relationnels dans la continuité des soins.
- Positionnement professionnel et collaboration interprofessionnelle.
- Comprendre ses droits et obligations en matière de formation.

Module 3 – Maîtriser la NGAP et la facturation (10 h, en 3 séances)

Objectif : sécuriser sa facturation et prévenir les erreurs.

Séance 1 (4 h) – Fondamentaux de la NGAP

- Structure et principes fondamentaux de la NGAP.
- Vocabulaire, lettres-clés et principaux actes infirmiers.
- Premières cotations guidées.

Séance 2 (4 h) – Cotation, cumuls et majorations

- Règles de cotation, de cumul et de majorations.
- Cas particuliers et situations fréquentes en cabinet.
- Études de cas pratiques avec exercices corrigés.

Séance 3 (2 h) – Mise en pratique sur logiciel

- Mise en pratique sur logiciel de facturation : démonstration et simulation.
- Bonnes pratiques de facturation et prévention des rejets.

Module 4 – Travailler en toute sérénité (2 h)

Objectif : exercer en toute sécurité juridique, professionnelle et réglementaire.

- Responsabilités de l'IDEL et limites du champ d'action.
- Responsabilité civile, pénale et disciplinaire.
- Gestion des AES, règles liées aux DASRI / ASRI.
- Secret professionnel et obligations déontologiques.
- Le dossier de soins : contenu obligatoire, traçabilité, conservation.
- Protection des données de santé : RGPD, confidentialité, bonnes pratiques.
- S'entourer des bons professionnels : comptable, assureur, avocat.
- Assurances indispensables : RC Pro, protection juridique, prévoyance, invalidité, etc.
- Comprendre le système de la CARPIMKO et préparer sa retraite en tant qu'IDEL.

Module 5 – Le B.A.-BA des plaies et cicatrisation (4 h)

Objectif : renforcer les bases cliniques indispensables à l'exercice libéral.

- Rappels sur la physiologie de la cicatrisation.
- Identification et classification des plaies rencontrées en libéral.
- Principes fondamentaux de la prise en charge des plaies.
- Choix des pansements : indications et erreurs fréquentes.
- Rôle de l'IDEL dans la prévention des complications.
- Suivi du patient et coordination avec les autres professionnels.

Module 6 – Piloter ses finances (2 h)

Objectif : gérer son activité comme une entreprise maîtrisée.

- Fiscalité des IDEL : BNC, impôts, déclaration 2035.
- Charges déductibles et leviers d'optimisation.
- Frais professionnels : règles et limites.
- Anticipation des cotisations sociales.
- Le rôle du comptable : quand, pourquoi et comment.
- Stratégies d'optimisation de la rémunération.

Fin de la formation – Clôture

- Séance de clôture interactive.

- Révision des compétences clés acquises tout au long de la formation.
- Partage des impressions des stagiaires via un questionnaire de satisfaction.
- Feedback pour améliorer les futures sessions de formation.

Organisation des 22 heures en 8 sessions

Les 22 heures sont réparties en 8 sessions non consécutives, planifiées à la carte selon les disponibilités de la participante, dans un délai maximum de 6 mois. La répartition ci-dessous est indicative : les modules peuvent être ajustés en fonction du calendrier réservé.

Session	Durée	Contenu (indicatif, adaptable au calendrier)
1	2 h	Accueil, positionnement et Module 1 – S'installer en tant qu'infirmière libérale
2	2 h	Module 2 – Développer et pérenniser son activité
3	4 h	Module 3 – Maîtriser la NGAP et la facturation (partie 1)
4	4 h	Module 3 – Maîtriser la NGAP et la facturation (partie 2)
5	2 h	Module 3 – Maîtriser la NGAP et la facturation (partie 3)
6	4 h	Module 5 – Le B.A.-BA des plaies et cicatrisation
7	2 h	Module 4 – Travailler en toute sérénité
8	2 h	Module 6 – Piloter ses finances + clôture et évaluation des acquis

Total : 22 heures réparties sur 8 sessions.

Déroulé et modalités d'accès

De la première prise de contact jusqu'au suivi post-formation, le parcours se déroule selon les étapes suivantes :

1. **Prise de contact.** La personne nous contacte via Instagram ou en effectuant une demande sur le catalogue de formation.
2. **Analyse du besoin.** À la suite de la demande, le questionnaire d'analyse du besoin lui est envoyé.
3. **Appel personnalisé.** Une fois l'analyse du besoin remplie, l'assistante administrative la rappelle pour présenter les modalités de paiement et répondre à ses éventuelles questions.
4. **Envoi des modalités.** Un e-mail récapitulatif lui est ensuite adressé avec les différentes modalités, ainsi que le lien permettant de réserver ses séances de formation.
5. **Réservation des séances.** Une fois les séances réservées, la convention de formation lui est envoyée.
6. **Inscription.** Après signature de la convention, la participante est inscrite en formation et reçoit le questionnaire de positionnement.
7. **Convocation.** 48 heures avant le démarrage, la convocation lui est envoyée.
8. **Déroulement.** La formation se déroule selon le calendrier réservé.
9. **Évaluation des acquis.** Le jour de la fin de la formation, la participante passe son évaluation des acquis.

10. **Documents de fin de formation.** Une fois l'évaluation réalisée, les documents de fin de formation (attestation, certificat de réalisation) sont complétés et envoyés ; l'enquête de satisfaction à chaud est transmise immédiatement.

11. **Suivi à froid.** Environ un mois après la formation, l'enquête de satisfaction à froid est envoyée afin de mesurer l'impact du dispositif.

Outils et évaluation

Avant la formation : un appel personnalisé est proposé afin d'analyser les besoins spécifiques de la participante et d'adapter le contenu de la formation.

Pendant la formation : un temps de réveil pédagogique est mis en place en début de chaque séance, avec un débriefing des activités précédemment réalisées permettant d'identifier d'éventuels écarts par rapport aux attentes et de les réguler si nécessaire.

Afin d'évaluer l'assimilation des connaissances et de faciliter leur transfert en situation de travail, chaque participante est évaluée individuellement à l'aide de :

- cas concrets ;
- questionnaires à choix multiples.

Un compte rendu est envoyé à la participante à la fin de chaque séance. Une évaluation finale des acquis, en fin de formation, valide le niveau atteint. Un questionnaire d'évaluation à chaud recueille les impressions et mesure la satisfaction.

Après la formation : un suivi actif est maintenu, avec une prise de contact environ un mois après la formation (enquête à froid), afin d'évaluer l'impact du dispositif dans le quotidien professionnel et de s'assurer que les compétences acquises sont appliquées efficacement.

Modalités en cas d'interruption ou d'acquis non validés

Interruption ou abandon en cours de formation

Si la participante souhaite arrêter la formation, elle en informe l'organisme par message (WhatsApp) ou par e-mail. La formation est alors interrompue et un e-mail d'interruption lui est adressé pour formaliser cette interruption. La participante peut revenir vers l'organisme ultérieurement si elle souhaite un report afin de reprendre son parcours.

Acquis non validés à l'évaluation

Si l'évaluation des acquis n'est pas validée, une séance individuelle de rattrapage est planifiée. À l'issue de cette séance, une nouvelle évaluation est réalisée ensemble : si les acquis sont atteints, la formation est validée.

Encadrement et moyens pédagogiques

IDELSTORY s'engage à adapter chaque formation aux besoins réels de la stagiaire. L'animation repose sur une pédagogie active, avec des exercices pratiques et personnalisés permettant un ancrage en temps réel, et alterne exposés théoriques et mises en pratique.

Chaque étape de la formation privilégie :

- les échanges avec les participantes ;
- des exercices pratiques pour une meilleure assimilation des contenus transmis.

Des supports pédagogiques sont remis par e-mail à chaque participante :

- supports de cours utilisés pendant chaque séance (PDF), transmis en cours de formation ;
- intervention d'intervenants spécialisés en comptabilité, assurances et législation des droits infirmiers.

Assistance pédagogique et technique

Pour garantir un accompagnement optimal tout au long de la formation, une assistance technique dédiée est disponible aux horaires suivants :

- du lundi au vendredi : 10 h – 16 h ;
- le samedi et le dimanche : 9 h – 12 h.

La formatrice se rend disponible tout au long de la formation. Un espace de chat reste accessible pendant et après la formation.

Lieu de la formation

La formation se déroule à distance, en visioconférence sur Google Meet. Un lien de connexion est envoyé après la réservation des séances.

Accessibilité

La formation est adaptée aux personnes en situation de handicap. Un accompagnement est assuré par IDELSTORY ou via l'AGEFIPH. Les modalités peuvent être adaptées sur demande, en lien avec notre référente handicap.

Référente handicap : Aminata RAINGUEZ — contact@idel-story.fr — 07 56 95 63 43.

Suivi et évaluation des résultats

Questionnaire de positionnement, feuille d'émargement, exercices pratiques, questionnaires, document d'évaluation de satisfaction à chaud et à froid (1 mois), attestation de formation et certificat de réalisation individualisé.

Calendrier et horaires

Les sessions sont proposées tout au long de l'année : il n'y a pas de dates fixes. Un calendrier de réservation est mis à disposition et la participante réserve ses séances en fonction de ses disponibilités, via des liens de réservation synchronisés aux calendriers.

Créneaux disponibles :

- du lundi au vendredi de 9 h à 17 h ;
- un samedi sur deux de 9 h à 13 h.

Rythme conseillé : au moins une séance par semaine, sans excéder trois séances par semaine.

Les plus

1. **Accompagnement personnalisé :** un suivi individuel pour chaque participante, permettant d'adapter le contenu à ses besoins spécifiques.
2. **Formation pratique et concrète :** des modules axés sur des cas pratiques et des situations réelles, pour une mise en application immédiate.

3. **Flexibilité du distanciel** : une grande souplesse d'horaires et de localisation grâce à un calendrier à la carte.
4. **Séances en petit groupe** : un effectif limité à 5 participantes pour favoriser les échanges et l'entraide ; une séance réservée est maintenue même avec une seule participante.
5. **Réseau et communauté** : la création d'un réseau professionnel avec d'autres infirmières en formation.
6. **Expertise professionnelle** : l'intervention de formateurs expérimentés dans l'exercice libéral.
7. **Outils et ressources complètes** : accès à des ressources pédagogiques variées et à des modèles de documents administratifs, comptables et de communication.
8. **Suivi post-formation** : la possibilité de bénéficier d'un suivi après la formation pour accompagner la mise en pratique.
9. **Focus sur la gestion de carrière** : des contenus dédiés au développement professionnel et à la gestion du stress.
10. **Actualisation des connaissances** : une mise à jour régulière des contenus au regard des évolutions réglementaires et technologiques.

Modalités de paiement et financement

Tarif de la formation : 1 300 € TTC.

Option de financement	Détail
Paie ment en 5 fois sans frais	Par virement. Le 1er virement intervient 15 jours avant le début de la formation.
Paie ment en une fois	Par virement, avant le début de la formation.
France Travail	Prise en charge possible via France Travail (selon situation).
FIF PL (infirmières déjà installées)	Remboursement possible de 900 € via le FIF PL, sous réserve des plafonds annuels en vigueur.
Autres OPCO	Prise en charge possible par votre OPCO, selon votre situation.
CPF	Mobilisable sous conditions particulières : le financement passe par un organisme partenaire (sous-traitance) et peut impliquer un reste à charge. Nous contacter pour étudier votre dossier.

Pour toute question sur le financement le plus adapté à votre situation, l'assistante administrative vous accompagne lors de l'appel personnalisé.

Vos demandes et réclamations

Pour toute question ou réclamation, n'hésitez pas à nous contacter par e-mail ou par téléphone. Vous recevrez un accusé de réception le jour même. Votre réclamation sera traitée dans un délai de 8 jours maximum après réception.

Contact

Aminata RAINGUEZ – Formatrice et référente handicap

Téléphone : 07 56 95 63 43

E-mail : contact@idel-story.fr